

En organisant un colloque consacré au droit de la sécurité et de la défense en 2013, l'Association française de droit de la sécurité et de la défense associée au Centre d'études et de recherches en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal (CERDACFF-EA7267) de l'Université de Nice, a engagé une réflexion sur deux matières juridiques essentielles, liées entre elles :

- essentielles, car la sécurité et la défense sont au cœur de l'État, de son fonctionnement, de ses missions et de ses relations avec les citoyens. Il tente ainsi de répondre à un besoin jamais démenti du peuple, soucieux tout autant de sa sécurité que de ses libertés. À cette fin, la France n'a de cesse d'adapter ses institutions et le droit d'origine externe ou interne. Les différentes strates de l'administration et les différentes normes, de droit privé et de droit public, sont concernées par les enjeux de la sécurité et de la défense ;
- liées entre elles car, si elles sont distinctes, en apparence, pour ne pas avoir le même objet, les notions de sécurité et de défense sont unifiées autour d'enjeux communs, d'institutions modernisées, et de normes renouvelées : le terrorisme en est un bon exemple.

En transcendant les habituels clivages disciplinaires, ce colloque a été l'occasion de replacer le droit au cœur de la réflexion conceptuelle et institutionnelle sur la sécurité et la défense, tout en mobilisant des branches essentielles de la discipline (droit administratif, constitutionnel, européen, international, pénal...). En rassemblant des universitaires spécialisés et des praticiens reconnus, mais aussi de jeunes chercheurs et des étudiants avancés, les travaux de ce colloque approfondissent les sujets d'actualité ou émergents. Ils ont été guidés par l'indépendance d'esprit et la rigueur scientifique qui caractérisent la réflexion académique regroupée, désormais, autour de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense (AFDSD).

Christian VALLAR est Professeur agrégé de droit public, Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Nice et directeur du CERDACFF. Il co-dirige le master 2 « sécurité intérieure » de l'Université de Nice.

Xavier LATOUR est Professeur de droit public à la Faculté de droit et de science politique de Nice et membre du CERDACFF.

Ouvrage publié avec le soutien de ATAO Consulting, de l'ASIS et du Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale



Aix-Marseille
université

Prix : 20 €

LE DROIT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE EN 2013

Le droit de la sécurité et de la défense en 2013

Christian Vallar et Xavier Latour (dir.)

Presses Universitaires
d'Aix-Marseille